



AltaLink devient le premier membre de l'ACÉ à recevoir de nouveau l'appellation entreprise Électricité durable

Ottawa (13 novembre 2019) – L'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) a annoncé aujourd'hui qu'AltaLink est le premier membre de l'ACÉ à recevoir une nouvelle désignation par le programme entreprise Électricité durable^{MC}.

AltaLink a déjà reçu cette appellation en décembre 2013 et a continué à s'engager pour la responsabilité sociale et le développement durable au sein de l'entreprise. AltaLink s'emploie à répondre aux besoins croissants en électricité et à fournir aux Albertains une énergie renouvelable, fiable et abordable.

« La réattribution de l'appellation entreprise Électricité durable^{MC} à AltaLink établit une nouvelle norme pour les entreprises d'électricité de l'ensemble du Canada. Nous sommes fiers de récompenser AltaLink pour la deuxième fois, ce qui démontre clairement que l'entreprise fait partie de la solution pour accroître la durabilité environnementale dans notre industrie », a déclaré Francis Bradley, président-directeur général de l'Association canadienne de l'électricité.

« AltaLink a eu l'honneur d'être la première entreprise de transport d'électricité au Canada à recevoir l'appellation entreprise Électricité durable, et nous sommes très fiers d'être la première entreprise canadienne à obtenir de nouveau cette appellation, a déclaré Scott Thon, président-directeur général d'AltaLink. Cette reconnaissance traduit notre engagement continu à répondre aux besoins de nos clients, de nos collectivités et de nos employés grâce à des pratiques commerciales durables. »

« Il est important de reconnaître que chaque petit geste posé par chaque employé d'une organisation contribue à l'assurance de pratiques commerciales durables. Ce prix reconnaît les efforts d'AltaLink visant non seulement à élaborer, à mettre en œuvre et à maintenir une stratégie de développement durable, mais aussi à dépasser les attentes année après année », a commenté Janice Garcia, secrétaire générale et directrice de la durabilité et des services aux membres de l'ACÉ.

L'ACÉ a créé l'appellation entreprise Électricité durable^{MC} pour les entreprises canadiennes d'un océan à l'autre afin de faire progresser l'intégration des considérations de durabilité dans les processus de prise de décision des entreprises. Cette appellation exige que les entreprises d'électricité se conforment à la norme internationalement reconnue ISO 14001, Systèmes de management environnemental et aux Lignes directrices de la norme ISO 26000 relative à la responsabilité sociétale. Ensemble, ces normes constituent une plateforme permettant de cerner et d'aborder les principaux risques et possibilités stratégiques en matière de durabilité liés aux





Canadian
Electricity
Association

Association
canadienne
de l'électricité

NEWSRELEASE
COMMUNIQUÉ DE PRESS

enjeux environnementaux, sociaux et économiques. De plus, les entreprises doivent se soumettre à une vérification externe indépendante.

Veuillez consulter le site Web de l'ACÉ pour obtenir de plus amples renseignements sur l'appellation entreprise Électricité durable^{MC}.

- 30 -

À propos de l'Association canadienne de l'électricité

Chaque jour, les entreprises membres de l'Association canadienne de l'électricité (ACÉ) produisent, transportent et distribuent de l'électricité destinée à leurs clients industriels, commerciaux, résidentiels et institutionnels dans tout le Canada. Tous les intervenants de l'industrie sont représentés dans cette association industrielle nationale qui réunit des entreprises d'électricité à intégration verticale, des producteurs indépendants, des entreprises de transport et de distribution, des négociants en électricité, ainsi que des fabricants et des fournisseurs qui produisent le matériel, les technologies et les services nécessaires au bon fonctionnement de l'industrie.

Renseignements :

Sarah Robinson
Directrice des communications
613 627-4333
robinson@electricity.ca

